



## Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges

Fédération nationale de l'enseignement, de la culture  
et de la formation professionnelle  
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

6, rue Gaston Lauriau 93 513 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 56 93 22 44 – Fax : 01 56 93 22 42 snfolc.national@fo-fnecfp.fr

---

### Communiqué du SNFOLC

## Réforme Sarkozy du lycée : le « copier-coller » de la réforme Darcos

Le président Sarkozy a présenté aujourd'hui le contenu de la réforme du lycée. Force est de constater que loin de répondre aux revendications des personnels, elle s'inscrit dans la continuité de la réforme Darcos rejetée par les enseignants et les lycéens en novembre et décembre 2008.

Conduite à marche forcée, elle serait soumise au CSE courant décembre.

La réforme, applicable dès la rentrée 2010 pour les trois niveaux d'enseignement du lycée, s'inscrit dans le cadre de la RGPP (révision générale des politiques publiques). Elle se fait « à taux d'encadrement constant ». L'objectif de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite est maintenu.

Les choix du président font exploser les missions statutaires des personnels enseignants et d'éducation.

#### ● L'orientation des élèves

Inscrite dans l'emploi du temps des élèves, transférée à un support numérique, elle introduit une nouvelle mission pour tous les enseignants. Elle programme la disparition des Conseillers d'Orientation.

#### ● Horaires disciplinaires modulables localement

La réforme présentée par M. Sarkozy fait disparaître toute référence aux horaires d'enseignement nationaux au profit de :

-« 2 heures d'accompagnement personnalisé par semaine pour tous les élèves de la seconde à la terminale sans alourdir l'emploi du temps des élèves ». Cela réduit d'autant les horaires d'enseignement disciplinaire.

-des « marges de manœuvre au sein de chaque établissement ». C'est l'autonomie renforcée des établissements. La réforme lycée réintroduirait ce que les professeurs, les lycéens et leurs parents ont rejeté : le lycée à la carte avec ses « deux enseignements d'exploration en classe de seconde ». C'est mot pour mot, la réforme Darcos.

-les enseignements artistiques seraient dissouts dans la transdisciplinarité comme au collège à la rentrée 2010 via l'histoire des arts.

#### ● Le « sas »

L'élève pourrait changer de section ou de série en cours d'année grâce à des « sas de compléments de programme, pendant les vacances scolaires ». Exit les redoublements. Exit le groupe classe. Exit le programme national annuel. Exit l'emploi du temps hebdomadaire.

#### ● Langues vivantes

L'apprentissage des langues vivantes se ferait par groupes de compétences regroupant des élèves de la seconde à la terminale toutes sections et tous niveaux confondus. La réforme désorganise le groupe classe et confie l'oral de langue aux nouvelles technologies (recours au logiciel SKYPE) et aux assistants de langues étrangères. C'est la programmation de nouvelles suppressions de postes de professeurs de langues.

#### ● Le livret de compétences

Ce copier-coller de la réforme Darcos généralise au lycée le livret de compétences, lui aussi rejeté dans ses expérimentations en collège. Il ne valide pas les connaissances. C'est dans cette logique que le lycéen verrait ses compétences reconnues dans des activités de toute nature, « formelles et informelles » hors du temps scolaire et hors des cours.

Dans le cadre de cette réforme, les professeurs pourraient être tout à la fois tuteurs, référents culturels, chargés de l'orientation, de l'accompagnement éducatif, chargés d'organiser des stages pendant les vacances... Leurs missions seraient dénaturées, et leur temps de présence dans les établissements de fait sans limite. Ce sont donc les obligations statutaires et l'existence même des disciplines qui sont remises en cause. Moins d'heures de cours, c'est moins de postes d'enseignants, c'est la déclinaison de la RGPP.

Ce que les personnels ont refusé de Monsieur Darcos n'est pas plus acceptable aujourd'hui.

Montreuil le 13 octobre 2009

#### **Dernière minute :**

*Ce mardi 13 octobre, il était annoncé que les organisations syndicales étaient invitées par le ministre sur la réforme du lycée. Le SNFOLC s'est présenté au ministère. Il a été informé que ni Force ouvrière, ni la CGT, organisations représentées au CTPM, n'étaient invitées à cette réunion.*

*Seuls la FSU, l'UNSA, le SNALC, la FAEN et le SGEN-CFDT, signataires en 2008 des points de convergence pour la réforme du lycée, étaient invités.*